

Le Schéma Départemental d'Eau Potable

Socle Commun à tous les scénarii pour réduire les déficits en pointe

- Création de stockages :
 - Economies en pointe :
 - 5 000 m³/j sur secteur littoral
 - à définir sur le pays royannais
- Amélioration des rendements :
 - Economies en pointe :
 - 2 500 m³/j sur secteur littoral
 - 1 000 m³/j sur le pays royannais
 - Economies annuelles :
 - 600 000 m³ sur secteur littoral
 - 170 000 m³ sur le pays royannais

Les 3 scénarii du secteur grand littoral

• Secteur Grand Littoral

- Modernisation usine de Coulonge avec augmentation à 40 000 m³/j (+ 18 000 m³/j)

⊕ : Disponibilité supplémentaire en secours (+3 000 m³/j)

- : Mise en œuvre non progressive ; Accentue la dépendance et prélèvements sur le fleuve Charente

- Nouveaux forages en nappes libres au sud du secteur 1 (+ 15 000 m³/j)

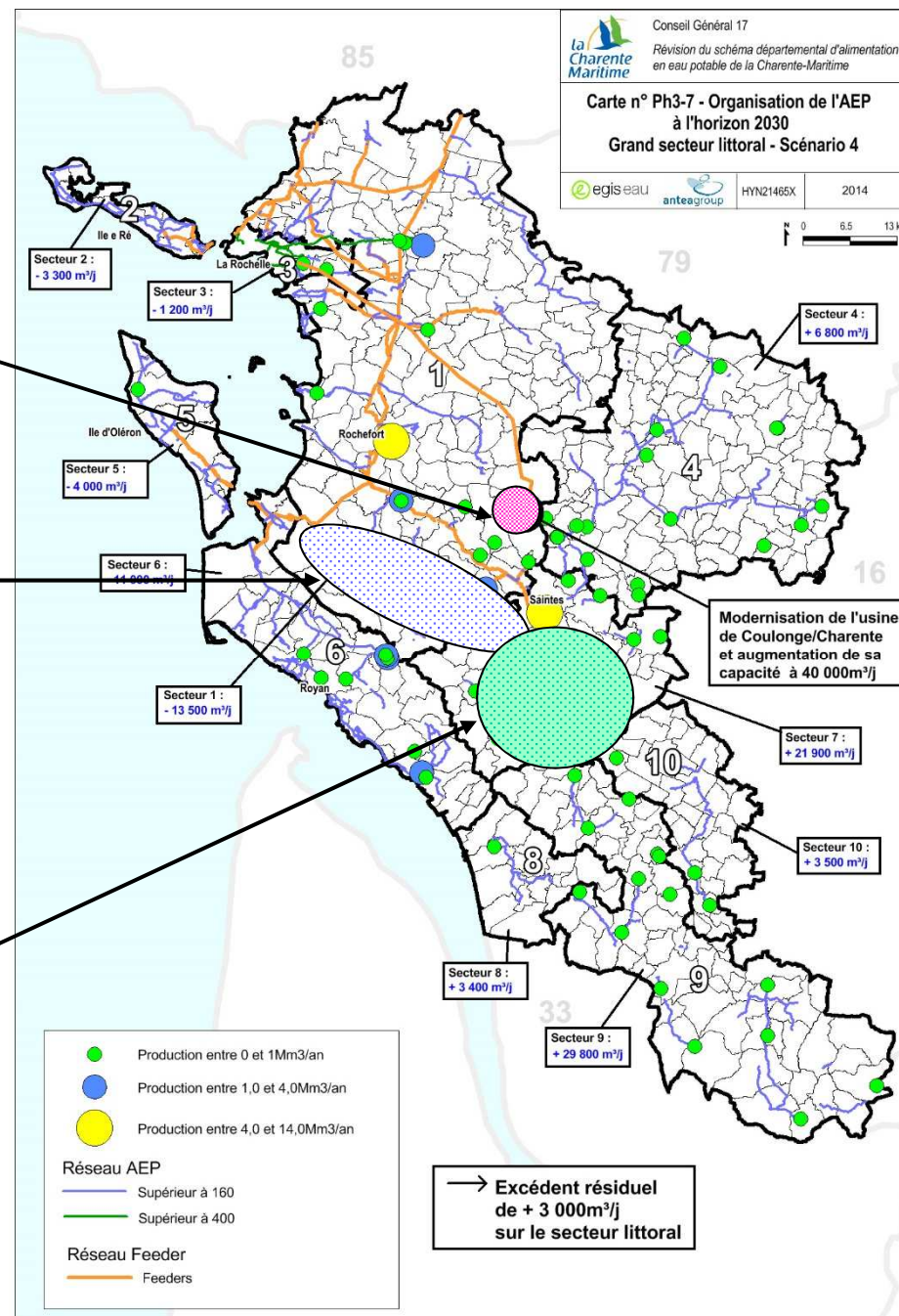
⊕ : Mise en œuvre pouvant être progressive (par palier)
Augmentation diversification ressources
Débit potentiel forage plus important en nappe libre

- : Mobilisation ressources avec risque qualité dégradée
Traitements ou mélanges nécessaires
Risque de non exploitabilité si dégradation qualité
Multiplication d'ouvrages avec périmètres de protection

- Nouveaux forages en nappes captives au sud de Saintes (+ 15 000 m³/j)

⊕ : Mise en œuvre pouvant être progressive (par palier)
Augmentation diversification ressources
Ressources captives avec qualité préservée

- : Débit potentiel plus modeste en nappe captive
Exploitation hors période de pointe
Gestion plus délicate pour augmenter les débits



Le Syndicat Mixte des réserves de substitution

Objet du Syndicat

«Le syndicat a pour objet la création et la gestion de réserves de substitution afin d'assurer la fourniture de l'eau brute d'irrigation aux associations syndicales autorisées en vue de sa redistribution par celles-ci à leurs membres voire à des tiers en cas de surplus, ainsi que l'exécution des travaux de grosses réparation, d'amélioration, de mise en conformité ou d'extension qui pourraient ultérieurement être reconnus utiles sur ses réserves, et plus généralement de tous ouvrages, travaux ou études susceptibles de concourir à la réalisation de sa mission principale et s'y rapportant directement ou indirectement.»

Composition du Syndicat

Membres adhérents:

- **Le Conseil général**
- **La Chambre d'Agriculture**
- **L'ASA Boutonne**
- **L'ASA des Coteaux de Chaniers**
- **L'ASA Saintonge Centre**

Membres associés:

- **L'ASA des Roches**
- **L'ASA de Benon**

Participation financière

Fonctionnement:

- **Cotisation des membres adhérents**
- **Participation des ASA au prorata de leur surface**
- **Aide exceptionnelle du Département pour la première année**

Investissement:

- **Participation des ASA par bassin versant**

Année 2014:

- **Changements des statuts des ASA et adoption des nouveaux statuts**
- **Adoption des nouveaux statuts par le Département**
- **Passage en Comité Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI)**
- **Prise d'un arrêté de création du Syndicat Mixte des réserves de substitution par la préfecture**

Année 2015:

- **Recrutement du responsable du Syndicat Mixte**
- **Premier Comité Syndical**
 - **Élection du Président et des membres du bureau**
 - **Vote du budget**
- **Deuxième comité syndical**
 - **Commission Consultative**
 - **Intégration de l'ASA Charente aval**
- **Lancement des études sur la Charente aval et la Seudre**
- **Lancement de l'enquête publique sur la Boutonne**